



**STOP**  
**MTL**.ca

## STOPMTL.ca: Rapport préliminaire | 2023



Institut national  
de la recherche  
scientifique



**McGill**



**Concordia**

**UCL**

## **STOPMTL.ca: Rapport préliminaire, 2023**

### **Carolyn Côté-Lussier**

Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique  
Montréal, Québec, Canada

### **Ben Bradford**

Jill Dando Institute of Security and Crime Science, University College London  
Londres, Angleterre

### **Jason Carmichael**

Department of Sociology, McGill University  
Montréal, Québec, Canada

### **Marie-Soleil Cloutier**

Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique  
Montréal, Québec, Canada

### **Lisa Kakinami**

Department of Mathematics and Statistics, Concordia University  
Montréal, Québec, Canada

### **Leslie Kapo Touré**

École d'innovation sociale Élisabeth Bruyère, Université Saint-Paul  
Ottawa, Ontario, Canada

### **Myrna Lashley**

Division of Social and Transcultural Psychiatry, McGill University  
Montréal, Québec, Canada



# Table des matières

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| Résumé .....                                                  | 4  |
| Contexte .....                                                | 5  |
| Objectifs.....                                                | 6  |
| Méthodologie .....                                            | 7  |
| Politique de confidentialité et protection de l'anonymat..... | 7  |
| Collecte des données .....                                    | 8  |
| Population ciblée .....                                       | 8  |
| Stratégie de mobilisation.....                                | 8  |
| Mesures.....                                                  | 11 |
| Résultats .....                                               | 13 |
| Données .....                                                 | 13 |
| Résultats préliminaires .....                                 | 15 |
| Caractéristiques des interpellations .....                    | 21 |
| Discussion des résultats .....                                | 24 |
| Limites.....                                                  | 26 |
| Recommandations et prochaines étapes .....                    | 28 |
| Annexe I .....                                                | 29 |
| Budget.....                                                   | 29 |





## Contexte

### **La répartition sociale et spatiale des interpellations par la police peut avoir un impact sur l'environnement socioculturel du quartier, ainsi que sur la santé et la qualité de vie des individus.**

Une interpellation policière est définie comme une intervention d'un agent de police qui a mené à l'identification d'un individu ou à l'obtention de ses informations, sans que l'incident soit soldé par une sanction (amende, accusation ou arrestation). Les interpellations policières ne sont généralement pas un moyen efficace pour réduire la criminalité, ni les incivilités (Bowling & Phillips, 2007; Fagan, Geller, Davies, & West, 2010). Certaines données suggèrent qu'une concentration spatiale de la présence et d'activité policière dans le quartier peut indiquer que la police assure la sécurité du quartier, et peut contribuer à un sentiment de réassurance (Montréal sans profilage, 2008). Cependant, d'autres études suggèrent qu'une forte présence policière n'a pas d'impact mesurable sur la sécurité perçue ou peut même la détériorer (Scheider *et al.*, 2003; Ratcliffe, Groff, Sorg, & Haberman, 2015). De plus, le fait de vivre des interactions avec la police jugées injustes ou discriminatoires peut contribuer au sentiment d'exclusion, au stress et à des symptômes dépressifs (Bradford, 2014; Earnshaw *et al.*, 2016; Geller, Fagan, Tyler, & Link, 2014), en particulier pour les jeunes hommes vivant dans des zones urbaines (Geller *et al.*, 2014). Une concentration d'interpellations policières disproportionnées ou discriminatoires peut également avoir un impact sur la communauté au sens large, et avoir des conséquences sociales importantes en nuisant à la légitimité de la police et en diminuant le bénéfice social du maintien de l'ordre (Fagan *et al.*, 2010).

L'impact social et psychosocial d'une forte présence policière, et des interpellations policières en particulier, sur les quartiers et les communautés n'est pas facilement observé en raison d'importants problèmes liés à la qualité des données. Les données enregistrées par la police sur sont, à ce jour, les seules données quantitatives disponibles sur l'incidence, la

distribution spatiale et sociale des interpellations policières à Montréal. Ce type de données est limité en partie par le manque d'enregistrement systématique. Par exemple, la police a antérieurement indiqué que les données enregistrées ne représentent que 10 à 20 % de toutes les interpellations policières effectuées (Charest, 2010). Une observation indépendante a suggéré qu'au Royaume-Uni, environ 30 % des interpellations étaient enregistrées par la police (Bowling & Phillips, 2007). De plus, les données enregistrées par la police fournissent des informations limitées sur les individus qui sont interpellés (par exemple, le groupe racial ou ethnique est basé sur les perceptions des agents). Ces données sont également difficiles d'accès (Wortley & Owusu-Bempah, 2011), notamment en raison de la nature sensible des dossiers officiels de la police. Enfin, lorsque les données sont disponibles, la résolution spatiale (quartiers territoriaux) n'est pas assez précise pour mesurer les expositions des individus et leurs impacts sur le bien-être et la santé publique (Chaix, Merlo, Evans, Leal, & Havard, 2009).

Le projet actuel utilise la cartographie participative, une forme de science citoyenne, pour encourager la collaboration du public dans la production de données sur les expériences d'interpellation policière à Montréal, au Canada. Bien que cette méthodologie n'ait pas encore été utilisée pour mesurer les expériences d'interpellation policière, des méthodologies similaires ont été utilisées pour mesurer les décès aux mains de la police aux États-Unis ([mappingpoliceviolence.org](http://mappingpoliceviolence.org)), les incidents haineux antimusulmans signalés au Canada ([nccm.ca/map](http://nccm.ca/map)), ainsi que la violence et le harcèlement sexuel dans le monde ([ihollaback.org](http://ihollaback.org)). Dans le milieu scientifique, la cartographie participative a été utilisée pour mesurer et cartographier la sécurité des cyclistes (p. ex., accidents, vols) ([bike-maps.org](http://bike-maps.org)). Plus largement, des approches mettant en œuvre la science citoyenne sont utilisées dans plusieurs disciplines, notamment l'astronomie, l'écologie, la météorologie et la médecine (Roche *et al.*, 2020).



# Researchers' website lets Montrealers log police stops, will track hot spots

form pops up that allows people to enter the year and month of the experience, as well as their age group, gender identity, racial or ethnic identity, and sexual orientation

SIGN UP

Introducing 5 FP Newsletters: Energy, Economy, Investor, Work and Finance Financial Post: Introducing 5 Newsletters [Sign Up Now>](#)

Manage Print Subscription

Sections  Search

MONTREAL GAZETTE

Subscribe

Sign In



://montrealgazette.com/news/local-news/researchers-web

14/02/21

Un nouveau site pour rapporter les interpellations poli

On fait le 101 pour contraindre l'essentiel, inscrivez-vous à notre infolettre !

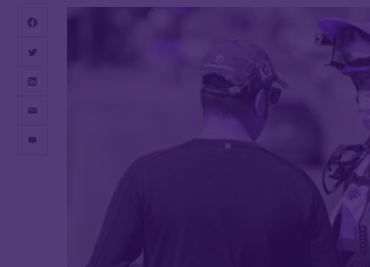
L'actualité

L'ACTUALITÉ DE JULIET-AOÛT SANTÉ ET SC

actualités

par Jessica Beauplat, La Presse Canadienne  
14 juillet 2021

## Un nouveau site pour rapporter les interpellations policières à Montréal voit le jour



MONTREAL — Il existe très peu de données fiables, indépendantes et complètement accessibles à tous, qui tiennent compte des interpellations policières à Montréal. Les organismes communautaires qui réclament des changements dans le traitement des personnes issues des communautés ethnoculturelles disent ne pas être pris au sérieux faute de statistiques tangibles.

Une situation à laquelle entend remédier l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) en recueillant sur le nouveau site web [STOPMTL.ca](#), des témoignages de personnes ayant eu des interactions avec les forces de l'ordre.

Le projet lancé mercredi servira à colliger de l'information sur la nature des interpellations avec le plus de détails possible comme l'endroit et le moment des faits, le mode de transport utilisé, l'âge, le sexe ainsi que l'origine ethnique de la personne.

Les personnes âgées de 15 ans et plus sont invitées à rapporter une expérience d'interpellation policière qui a eu lieu le jour même ou 20 ans en arrière, par l'entremise d'un formulaire anonyme.

La chercheuse principale et professeure en études urbaines à l'INRS Carolyn Côté-Lussier, explique que les organismes communautaires n'ont pas accès aux microdonnées statistiques du Service de Police de la

[https://lactualite.com/actualite/un-nouveau-site-pour-rapporter-les-interpellations-policières-a-montreal-voit-le-jour](#)

## Objectifs

Un objectif clé du projet [stopmtl.ca](#) est de produire un jeu de données sur les expériences d'interpellation policière du point de vue des citoyens. Un objectif secondaire est d'évaluer si un système d'information géographique volontaire (SIGV) peut produire des données valides sur la distribution sociale et spatiale des interpellations policières. La validité de ce type de données peut être établie à l'aide de critères reconnus (par exemple, la correspondance entre les données obtenues à l'aide du SIGV et les données provenant d'autres sources).

Ce rapport préliminaire dresse un portrait des données recueillies. Un rapport ultérieur présentera des résultats sur la validité des données. À long terme, l'objectif est d'utiliser ces données pour identifier des interventions et contribuer à l'élaboration de politiques sociales inclusives et efficaces. Toutes les données présentées dans ce rapport sont accessibles au public sur [stopmtl.ca](#).

Montreal

If you've been stopped by Montreal police, you can now log what happened on an interactive map

Project aims to identify hotspots, targeted groups in Montreal

CBC News · Posted: Jul 14, 2021 12:36 PM ET | Last Updated: 42 minutes ago



the social and physical distribution of police stops in Montreal. (Jean

are stopped by police, or who have been stopped in the a an online interactive map.

ality of police stops in the city, using the open-data about the nature of the stops directly from citizens'

le site pour rapporter les interpellations policières à Montréal voit le jour | Le Devoir

## LE DEVOIR

pour rapporter les interpellations policières à Montréal voit le jour

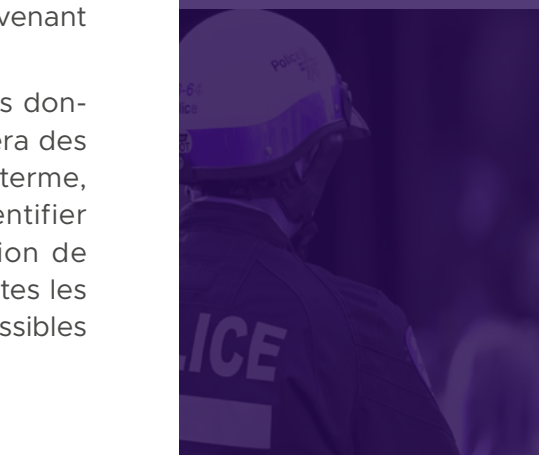


Photo: Getty Images Les personnes âgées de 15 ans et plus sont invitées à rapporter une expérience d'interpellation policière qui a eu lieu le jour même ou jusqu'à 20 ans en arrière, par l'entremise d'un formulaire anonyme.

Jessica Beauplat - La Presse canadienne  
14 juillet 2021  
Société

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a créé un nouveau site web STOPMTL.ca, recueillant des témoignages de personnes ayant eu des interactions avec les forces de l'ordre.

Il existe très peu de données fiables, indépendantes et complètement accessibles à tous, qui tiennent compte des interpellations policières à Montréal. Les organismes communautaires qui réclament des changements dans le traitement des personnes issues des communautés ethnoculturelles disent

<https://www.ledevoir.com/societe/618048/un-nouveau-site-pour-rapporter-les-interpellations-policières-a-montreal-voit-le-jour>



Il vous reste 1 article gratuit ce mois-ci.

Abonnez-vous et profitez d'un accès illimité !

Vous êtes déjà abonné(e) ? Connectez-vous

15 et @mtl\_by\_me via Instagram



# Méthodologie

Le projet utilise un système d'information géographique volontaire (SIGV) pour permettre aux membres du public de cartographier leurs expériences d'interpellation policière dans la ville de Montréal, Québec, Canada. La méthodologie SIGV fait référence à l'accès, à la contribution et au partage d'informations géographiques obtenues par des contributions volontaires via Internet (Hung, Kalantari & Rajabifard, 2016). Cette méthodologie utilise une approche de « crowd-sourcing » ou de science citoyenne pour générer un « processus de production de consensus par lequel de nombreuses personnes fourniront et augmenteront les informations sur la même chose, qui deviendront de plus en plus précises grâce à une convergence des informations » (Capineri, 2016, p. 7).

La fonction cartographique de *stopmtl.ca* permet aux personnes de placer un marqueur sur une carte de la ville qui enregistre automatiquement les coordonnées géographiques de l'expérience d'interpellation policière (c'est-à-dire la latitude et la longitude), et permet également de regrouper les expériences d'interpellation policière par secteur de recensement et par arrondissement. Une fonction d'enquête du site permet aux personnes de fournir des informations sur elles-mêmes (par exemple, sexe, âge, identité racioethnique) et sur l'interpellation (par exemple, année, mois). L'enquête permet également aux personnes d'indiquer leur perception de l'interpellation, y compris la ou les raisons perçues de leur interpellation et si elles pensent que l'interpellation était justifiée.

Pour reporter l'expérience d'une interpellation, les personnes devaient cocher une case indiquant qu'elles étaient âgées de plus de 15 ans et qu'elles acceptaient les conditions de la « Politique de confidentialité et

protection de l'anonymat ». Le projet a reçu l'approbation éthique de l'Institut National de la Recherche Scientifique et de l'Université McGill. Le coût total du projet s'est élevé à un peu plus de 16 000 \$ CAN, sans compter la main-d'œuvre des chercheurs et des bénévoles (voir l'[Annexe I](#)).

## Politique de confidentialité et protection de l'anonymat

Pour protéger la vie privée et l'anonymat des individus, cinq stratégies visant à réduire la spécificité personnelle, temporelle et spatiale des expériences d'interpellation policière ont été mises en place. Premièrement, aucune information d'identification personnelle n'est collectée (prénom ou nom de famille) et les contributeurs peuvent choisir d'omettre des informations les concernant ou concernant l'interpellation. Deuxièmement, seule une date partielle est collectée (année et mois), et les données accessibles au public sont mises à jour périodiquement afin d'empêcher l'identification d'une date spécifique pour une interpellation policière. Seule l'équipe de recherche a accès aux coordonnées géographiques exactes des interpellations. Les informations accessibles au public comprennent une fonction de « points chauds » indiquant les endroits où il y a une concentration d'expériences d'interpellations dans la ville, et un compteur d'expériences d'interpellations par arrondissement. Ces approches empêchent d'identifier des individus ou des interpellations spécifiques. Enfin, toutes les données recueillies auprès des utilisateurs accédant au site web sont sécurisées sur les serveurs de l'INRS et ne sont accessibles qu'à l'équipe de recherche.



# Collecte des données

## Population ciblée

La population d'intérêt consiste de tous les individus âgés de plus de 15 ans qui ont fait l'objet d'une interpellation policière dans la ville de Montréal, Québec. Il n'y a pas de critères d'exclusion pour les individus qui souhaitent contribuer une expérience d'interpellation. Les individus peuvent contribuer des interpellations qui ont eu lieu dès l'année 2000.

## Stratégie de mobilisation

Le site a été lancé le 14 juillet 2021. Quatre stratégies de mobilisation (mobilisation communautaire, présence dans les médias, mobilisation dans la rue, mobilisation sur Internet) ont été utilisées pour encourager les personnes à visiter le site Web et à faire part de leurs expériences d'interpellations. À travers toutes les activités de mobilisation communautaire, médiatique, de rue et web, des efforts particuliers ont été faits pour cibler les communautés géographiques et racioethniques qui sont les plus touchées par les interpellations policières selon un rapport publié par le SPVM en 2019. Certains arrondissements de la ville ont des niveaux plus élevés d'interpellations (par exemple, Côte-des-Neiges). De plus, la police déclare interpellé de manière disproportionnée les jeunes hommes, en particulier ceux identifiés comme étant noirs et arabes, et les femmes autochtones en particulier. Une équipe de bénévoles a participé à l'identification des organisations communautaires, des individus et des institutions postsecondaires qui sont impliqués auprès de ces communautés clés (c'est-à-dire les jeunes adultes, la communauté noire et les groupes racialisés, et les citoyens vivant dans des arrondissements avec des niveaux d'interpellations élevés et/ou des pratiques d'interpellations discriminatoires).





## Activités de mobilisation communautaire



Dans les semaines précédant le lancement du site Web, nous avons présenté le projet à plus de 30 parties prenantes et leur avons demandé de partager le lien du site Web dans leurs réseaux une fois qu'il serait lancé. Les parties prenantes communautaires ont largement soutenu le projet. Certaines parties prenantes communautaires étaient moins favorables au projet, en partie parce que la méthodologie (c'est-à-dire un SIGV) pouvait représenter un obstacle à l'obtention de données auprès de certaines populations (par exemple, les populations autochtones vivant à Montréal). Certaines parties prenantes ont officiellement appuyé le projet et ont été incluses en tant que « partenaires » sur le site Web et dans les communiqués de presse. Nous avons préparé et envoyé des documents de communication aux parties prenantes (en anglais et en français).

## Présence dans les médias



La stratégie de mobilisation consistait à avoir une présence médiatique active lors du lancement du site Web. Des communiqués de presse ont été préparés en anglais et en français, et ils ont été distribués directement aux médias par l'équipe des relations avec les médias de l'INRS. Le jour du lancement, le 14 juillet 2021, le projet a paru dans tous les journaux quotidiens de la ville de Montréal (Le Journal de Montréal, The Montreal Gazette, Le Devoir, Métro). Par exemple, le projet a paru en première page du Montreal Gazette sous le titre « Website lets citizens logs police stops ». L'équipe de recherche a participé à 3 entretiens radiophoniques et 4 entretiens télévisés. Le lancement du site Web a également paru dans les médias nationaux et internationaux. Par exemple, un article sur le projet a été publié dans le National Post, qui est distribué dans tout le Canada et qui est disponible en ligne.

## Mobilisation dans la rue



Une campagne d'affichage dans la rue a été menée sur une période de deux semaines, commençant le jour du lancement. Au total, 1 000 affiches ont été placées dans toute la ville. Les affiches ont été placées sur des panneaux de signalisation publics et sur des murs autorisés (ex. chantiers de construction, fenêtres barricadées, espaces d'affichage public) dans 8 arrondissements clés : Notre-Dame-de-Grace, Montréal-Nord, Ville-Marie, Plateau Mont-Royal, Rosemont, Villeray, le Village, le Sud-Ouest. Les affiches ont été préparées par une entreprise de marketing basée à Montréal et présentaient trois personnes différentes représentant des profils sociodémographiques différents (voir la figure 2). Les affiches étaient sous-titrés en anglais avec le texte suivant : « Stopped by police? Put it on the map! » ou en français avec : « Interpellé par un policier? Mets-le sur la carte! » (ou la version féminisée « Interpellée par un policier? Mets-le sur la carte! »). Les affiches comprenaient l'adresse du site web, un code QR menant au site web et les logos des universités affiliées et des principaux soutiens communautaires.

## Mobilisation sur le web



Des comptes de réseaux sociaux ont été créés pour le projet sur trois plateformes de réseaux sociaux : Twitter ([@stopmtl.ca](https://twitter.com/stopmtl.ca)), Instagram ([@stopmtl.ca](https://www.instagram.com/stopmtl.ca)) et Facebook ([facebook.com/stopmtl.ca](https://facebook.com/stopmtl.ca)). Le jour du lancement et après le lancement, une série de publications ont été diffusés sur toutes les plateformes pour annoncer le lancement et inviter les personnes à contribuer leurs expériences d'interpellations. Les publications ont réussi à générer des abonnés, des *likes* et des partages, et à stimuler des discussions. Les citoyens.ne.s ont pris des photos des affiches et les ont partagées sur les réseaux sociaux. Les médias ont également partagé des articles sur le projet sur leurs réseaux sociaux, et ces publications ont suscité des discussions publiques sur les interpellations et sur le projet.



Figure 1.  
Affiches dans la rue (français)

# Mesures

Les questions de l'enquête visaient à obtenir des informations sur l'interpellation elle-même, sur l'individu qui a été interpellé et sur sa perception de l'interpellation. Sur la page d'accueil du site [stopmtl.ca](https://stopmtl.ca), les visiteurs ont été accueillis par le message suivant :

---

## Avez-vous vécu une interpellation ?

Mettez-la sur la carte, et contribuez à la création d'une carte publique des expériences d'interpellations policières à Montréal. Une expérience d'interpellation policière s'agit d'une interpellation par un membre policier qui a donné lieu à votre identification (ou l'obtention de vos renseignements) sans que l'incident se soit soldé par une sanction (contravention, mise en accusation, arrestation).

---

Cette définition d'une interpellation suit celle utilisée dans le plus récent rapport sur les pratiques d'interpellations policières publié par le Service de police de la Ville de Montréal (Armony *et al.*, 2019). Cependant, dans les discussions publiques, il y a parfois des distinctions faites entre les interpellations telles que définies ci-dessus, les « interactions sociales » (c'est-à-dire un échange entre un membre policier et une personne) et un contrôle routier (c'est-à-dire lorsqu'un membre policier exige qu'une personne conduisant un véhicule arrête son véhicule s'il a des motifs raisonnables de croire qu'une infraction a été commise en vertu du Code de la sécurité routière). Le projet *stopmtl.ca* ne fait donc explicitement référence qu'aux interpellations, et non aux interactions sociales ou aux contrôles routiers.

Pour toutes questions sur les expériences d'interpellation, les personnes interrogées pouvaient choisir l'option « Préfère ne pas répondre ».

## CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERPELLATION

### Année de l'interpellation

Les personnes ont indiqué l'année au cours de laquelle l'interpellation a eu lieu.

### Mois de l'interpellation

Les personnes ont indiqué le mois au cours duquel l'interpellation a eu lieu.

### Moment de la journée de l'interpellation

Les personnes ont indiqué si l'interpellation a eu lieu le matin, l'après-midi ou le soir/la nuit.

### Activité pendant l'interpellation

Les personnes ont indiqué leur activité pendant l'interpellation en sélectionnant l'une des options suivantes :

- ☐ Dans un véhicule;
- ☐ Dans les transports en commun;
- ☐ À pied;
- ☐ À vélo, en skateboard ou en scooter;
- ☐ Pas en mouvement (dans un parc ou devant un commerce ou une maison).

### Sanction

Les personnes ont indiqué si une sanction avait suivi l'interpellation en sélectionnant :

- ☐ Oui (amende, accusation ou arrestation)
- ☐ Non

En raison d'une erreur de programmation, les données relatives aux sanctions ne sont pas disponibles pour toutes les contributions (voir Résultats).

---

## CARACTÉRISTIQUES DE L'INDIVIDU

### Groupe d'âge

Les individus ont indiqué leur groupe d'âge au moment de l'interpellation :

- ☐ 15 à 18 ans    ☐ 19 à 24 ans    ☐ 25 à 29 ans    ☐ 30 à 34 ans    ☐ 35 à 39 ans  
☐ 40 à 44 ans    ☐ 45 à 49 ans    ☐ 50 ans ou plus

### Genre

Les personnes ont indiqué leur identité de genre. Les options étaient :

- ☐ Homme    ☐ Femme    ☐ Ces catégories ne me définissent pas

### Groupe racioethnique

Les personnes ont indiqué leur identité racioethnique en sélectionnant tous les groupes qui s'appliquaient, notamment :

- ☐ Noir  
☐ Arabe  
☐ Autochtone  
☐ Asiatique du Sud (ex. : Indien, Pakistanais)  
☐ Asiatique de l'Est (ex. : Chinois, Coréen, Japonais)  
☐ Philippin  
☐ Asiatique du Sud-Est (ex. : Vietnamiens, Cambodgien, Malaisien, Laotien)  
☐ Asiatique de l'Ouest (ex. : Iranien, Afghans)  
☐ Latino-américain  
☐ Blanc  
☐ Autre

S'ils choisissaient Autre, on leur demandait d'entrer leur propre identité.

### Orientation sexuelle

Les personnes ont indiqué leur orientation sexuelle au moment de l'interpellation. Les options étaient :

- ☐ hétérosexuel    ☐ gai    ☐ lesbienne    ☐ bisexuel    ☐ Ces catégories ne me définissent pas

## EXPÉRIENCE ET PERCEPTION DE L'INTERPELLATION

### Perception de la raison de l'interpellation

Les personnes ont sélectionné toutes les raisons pour lesquelles elles pensaient avoir été arrêtées :

- ☐ Enquête policière en cours ou plainte du public  
☐ Mon apparence/qui je suis  
☐ Où j'étais  
☐ Ce que je faisais  
☐ Autre

### Perception de la justification de l'interpellation

Les personnes ont indiqué leur propre perception de la justification de l'interpellation en sélectionnant :

- ☐ Cette interpellation était justifiée  
☐ Cette interpellation n'était pas justifiée  
☐ Ne sait pas/Incertain





# Résultats

## Données

Entre le 14 juillet 2021 et le 21 décembre 2021, 714 contributions ont été faites sur le site [stopmtl.ca](https://stopmtl.ca).

### Cas dupliqués

Une erreur de programmation a entraîné la duplication de 197 contributions dans le jeu de données. Celles-ci ont été exclues de toutes les analyses ultérieures. En excluant les cas en double, 516 contributions uniques ont été faites entre le 14 juillet 2021 et le 21 décembre 2021 (voir [figure 1](#)).

### Données suspectées d'être fausses

Dans le cadre de notre processus de vérification de l'intégrité des données, nous avons examiné et finalement exclu les données que nous considérons comme potentiellement fausses. Les données étaient suspectées d'être fausses en raison : (1) d'un profil d'utilisateur unique effectuant un nombre anormalement élevé de contributions, (2) d'une contribution unique présentant un profil sociodémographique improbable, et (3) d'une contribution faisant partie d'une série de contributions suspectes.

Nous avons considéré que les contributions multiples provenant d'un seul profil d'utilisateur étaient un indicateur de données potentiellement fausses. Un nombre anormalement élevé de contributions pouvait se produire si plusieurs personnes faisaient des contributions à partir du même appareil ou du même endroit (par exemple, une maison de transition) ou si une personne avait un nombre anormalement élevé d'interpellations. Nous avons calculé le nombre

moyen de contributions par profil d'utilisateur et identifié les profils d'utilisateur ayant contribué un nombre anormalement élevé d'interpellations (c'est-à-dire 3 écarts types au-dessus de la moyenne), ce qui a permis d'identifier 59 cas (11%) soupçonnés d'être faux en raison d'un seul profil d'utilisateur.

Une contribution a été considérée comme présentant un profil sociodémographique improbable si elle comprenait plus de 3 identités racioethniques. Par exemple, une contribution faisait état des identités racioethniques suivantes : Arabe, Noir, Latino-Américain, Amérindien et Sud-Asiatique. Sur la base de ces improbabilités sociodémographiques, 14 cas au total ont été exclus (3%).

En analysant les données, certaines séries de contributions consécutives se sont démarquées de l'ensemble des données. Par exemple, une série de 10 contributions consécutives a été réalisée en une seule journée en juillet 2021, toutes pour le même arrondissement peu peuplé, aisé et périphérique de Senneville. Ces interpellations ont été identifiées comme ayant pris place entre juillet 2008 et septembre 2016. Parmi ces interpellations, 7 sur 10 concernaient des identités sexuelles gais, bisexuelles ou lesbiennes. Par rapport à l'ensemble du jeu de données, cette série consécutive représente une série improbable. Plus tard, sur deux journées en août 2021, une série de 7 contributions consécutives a été effectuée pour le même arrondissement de Senneville, pour des interpellations ayant pris place en août 2021. Dans cette série, 3 sur 7 concernaient des individus gais ou bisexuels avec des identités racioethniques variées, et tous ont signalé leur interpellation comme étant

«justifiée». Il n’y a pas de facteurs sociaux, culturels ou spatiaux connus (par exemple, une boîte de nuit gai, un centre de ressources LGBTQ+) qui mènerait à une forte concentration attendue d’interpellations de personnes ayant une orientation sexuelle marginalisée à Senneville. Il existe également des indications que ces contributions ont été faites à partir d’un seul profil d’utilisateur. Une contribution a donc été considérée comme faisant partie d’une série de contributions suspectes si elle était immédiatement précédée ou suivie d’une ou plusieurs contributions présentant des profils sociodémographiques improbables (à savoir des communautés marginalisées ou vulnérables), ou faisant partie d’une série consécutive dans la même zone géographique précise, mais avec des profils sociodémographiques différents. Sur la base de ces séries de contributions suspectes, 36 cas au total ont été exclus (7 %).

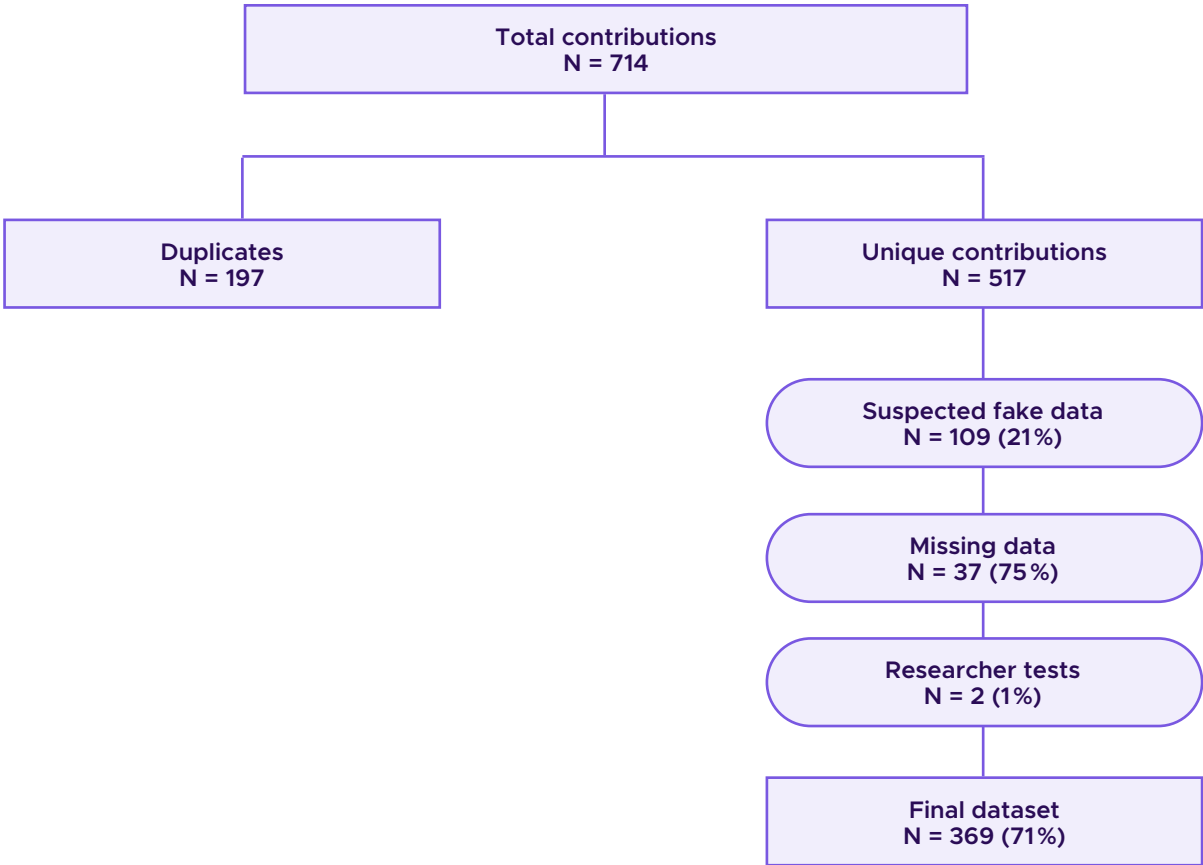
**Données manquantes**

S’il manquait à une contribution la totalité ou la plupart des informations sociodémographiques (par exemple, le sexe, l’âge, les groupes racioethniques, l’orientation sexuelle), ces cas ont été considérés comme manquant trop de données pour être inclus dans les analyses. Au total, 37 cas ont été exclus (7 %).

**Jeu de données final**

L’ensemble de données original comprenait 714 contributions d’interpellations. Parmi celles-ci, 28 % étaient des doublons et ont été exclues. Sur les 516 contributions restantes, 21 % étaient des données suspectées d’être fausses et 7 % ont été traitées comme des données manquantes. Par conséquent, un total de 71 % des contributions ont été retenus pour les analyses ultérieures (N = 369).

Figure 1. Total des contributions et jeu de données final



## Distribution spatiale

Il y a un total de 32 arrondissements dans la grande région de Montréal (voir figure 2). Les arrondissements où le plus d'interpellations ont été rapportés sont les suivants : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-De-Grâce (13%), Ville-Marie (12%), le Sud-Ouest (8%), Le Plateau Mont-Royal (8%), Montréal-Nord (7%), Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (7%) et Rosemont-La-Petite-Patrie (5%). Ensemble, les interpellations signalées dans ces 7 arrondissements représentent 60% de toutes les interpellations signalées. Des interpellations ont été signalées dans 25 autres arrondissements, chacun représentant 1 à 4% du total des interpellations, pour un total de 40%. Les données sur les arrondissements sont manquantes pour N = 33 interpellations qui ont été signalées comme ayant eu lieu à l'extérieur de la ville de Montréal.

d'interpellations enregistrées par poste de police (N = 33) entre 2014-2017 est disponible. Ces données ont été utilisées pour calculer le pourcentage d'interpellations effectuées à l'intérieur des limites des postes de police (voir la figure 3 et le [tableau 2](#)). En comparant nos données au niveau des arrondissements en termes de correspondances approximatives avec les données des postes de police, nous pouvons constater que les zones où il y a le plus d'interpellations sont comparables. Par exemple, les deux arrondissements ayant le plus d'interpellations sont les mêmes dans les données *stopmtl.ca* et les données enregistrées par la police : le centre-ville (Ville-Marie/Centre-Ville) (*stopmtl.ca* : 12%, SPVM : 31%) et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (*stopmtl.ca* : 13%, SPVM : 8%). Les autres arrondissements ayant le plus d'interpellations dans les données *stopmtl.ca* sont comparables aux postes de police ayant le plus d'interpellations dans les données enregistrées par la police : Plateau Mont-Royal, Montréal-Nord, Sud-Ouest.

La carte illustre la structure administrative de la région métropolitaine de Montréal. Elle est divisée en deux types de zones :

- La Ville de Montréal et ses arrondissements** (en orange) : Cette zone comprend la majorité du territoire central, y compris les arrondissements de Montréal-Nord, Montréal-Est, Anjou, Saint-Léonard, Ahuntsic-Cardierville, Ville-Éclairie-Saint-Jacques-Parc-Extension, Rosemont-La Petite-Patrie, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Outremont, Le Plateau-Mont-Royal, Ville-Marie, Westmount, Le Sud-Ouest, Verdun, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Hampstead, LaSalle, Lachine, Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Kirkland, Saint-Laurent, Mont-Royal, et Saint-Léonard.
- Les villes de banlieue reconstituées** (en jaune) : Ces zones sont situées à l'extérieur de la ville de Montréal et comprennent L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, L'Île-Dorval, L'Île-à-Bizard-Sainte-Geneviève, Senneville, Pierre-Paré, Dollard-Des-Ormeaux, Sainte-Anne-de-Bellevue, Baie d'Urfé, et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

La carte illustre la répartition géographique des services de police de la ville de Montréal et de ses arrondissements. Les zones orange et jaunes, correspondant à la ville de Montréal et ses arrondissements, sont situées dans le centre et le sud-est de la région. Les zones bleues et vertes, correspondant aux villes de banlieue reconstruites, sont situées dans le nord-ouest et le sud-est de la région. Les zones sont numérotées de 1 à 49.

Tableau 1. Contributions par arrondissement (N = 336)

| Arrondissements                          | STOPMTL.ca |    |
|------------------------------------------|------------|----|
|                                          | N          | %  |
| Ahuntsic-Cartierville                    | 12         | 4  |
| Anjou                                    | 1          | 1  |
| Baie-d'Urfé                              | 3          | 1  |
| Beaconsfield                             | 3          | 1  |
| Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce      | 42         | 13 |
| Côte-Saint-Luc                           | 5          | 1  |
| Dorval                                   | 3          | 1  |
| Dollard-des-Ormeaux                      | 2          | 1  |
| Hampstead                                | 2          | 1  |
| Lachine                                  | 6          | 2  |
| Lasalle                                  | 12         | 4  |
| Kirkland                                 | 4          | 1  |
| L'Île-Dorval                             | 1          | 1  |
| L'Île-Bizard-Sainte-Genevieve            | 1          | 1  |
| Le Plateau-Mont-Royal                    | 26         | 8  |
| Le Sud-Ouest                             | 26         | 8  |
| Mercier-Hochelaga-Maisonneuve            | 11         | 3  |
| Montréal-Nord                            | 23         | 7  |
| Mont-Royal                               | 4          | 1  |
| Outremont                                | 8          | 2  |
| Pierrefonds-Roxboro                      | 6          | 2  |
| Pointe-Claire                            | 7          | 2  |
| Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles | 7          | 2  |
| Rosemont-La Petite-Patrie                | 18         | 5  |
| Sainte-Anne-de-Bellevue                  | 4          | 1  |
| Saint-Léonard                            | 2          | 1  |
| Saint-Laurent                            | 12         | 4  |
| Senneville                               | 9          | 3  |
| Verdun                                   | 9          | 3  |
| Ville-Marie                              | 39         | 12 |
| Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension     | 22         | 7  |
| Westmount                                | 6          | 2  |



Tableau 2. Interpellations par poste de quartier du SPVM (2014-2017)

| No du poste de quartier | Poste de quartier                                                                | %     |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 1                       | Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Kirkland, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville         | 0.24  |
| 3                       | L'Île-Bizard, Pierrefonds, Sainte-Geneviève, Roxboro                             | 0.98  |
| 4                       | Dollard-des-Ormeaux                                                              | 0.56  |
| 5                       | Dorval, L'Île-Dorval, Pointe-Claire                                              | 1.06  |
| 7                       | Saint-Laurent                                                                    | 3.53  |
| 8                       | Lachine, Saint-Pierre                                                            | 0.97  |
| 9                       | Côte Saint-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest                                        | 0.59  |
| 10                      | Bordeaux-Cartierville                                                            | 1.29  |
| 11                      | Notre-Dame-de-Grâce                                                              | 4.37  |
| 12                      | Ville-Marie Ouest, Wesmount                                                      | 1.62  |
| 13                      | LaSalle                                                                          | 2.09  |
| 15                      | Saint-Paul, Petite Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Ville-Émard     | 3.28  |
| 16                      | Île-des-Soeurs, Verdun                                                           | 0.91  |
| 20                      | Centre-Ville (Ville-Marie Ouest), Parc Mont-Royal                                | 12.29 |
| 21                      | Centre-Ville (Ville-Marie Est), Île-Notre-Dame, Île-Saint-Hélène, Vieux-Montréal | 18.38 |
| 22                      | Centre Sud                                                                       | 2.05  |
| 23                      | Hochelaga-Maisonneuve                                                            | 2.83  |
| 26                      | Côte-des-Neiges, Mont-Royal, Outremont                                           | 4.02  |
| 27                      | Ahunatic                                                                         | 3.01  |
| 30                      | Saint-Michel                                                                     | 2.48  |
| 31                      | Villeray                                                                         | 1.58  |
| 33                      | Parc-Extension                                                                   | 1.19  |
| 35                      | Petite-Italie, Petite-Patrie, Outremont                                          | 1.89  |
| 38                      | Plateau Mont-Royal                                                               | 7.35  |
| 39                      | Montréal-Nord                                                                    | 4.43  |
| 42                      | Saint-Léonard                                                                    | 3.77  |
| 44                      | Rosemont. Petite-Patrie                                                          | 2.09  |
| 45                      | Rivière-des-Prairies                                                             | 1.55  |
| 46                      | Anjou                                                                            | 0.93  |
| 48                      | Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve                                  | 2.17  |
| 49                      | Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles                                                | 1.47  |
| 50                      | Métro de Montréal                                                                | 4.89  |
| 55                      | Aéroport International Pierre-Elliott-Trudeau                                    | 0.10  |

**Note :** Les données ont été obtenues à partir du Tableau 8.2 du rapport Armony. Le nombre total d'interpellations par poste de police a été divisé par le nombre total d'interpellations enregistrées comme ayant eu lieu entre 2014-2017 (N = 119 439).

## Distribution sociodémographique

### Âge

Les interpellations ont été signalées comme se produisant le plus fréquemment chez les personnes âgées de 19 à 24 ans (27 %), suivies par les personnes âgées de 30 à 34 ans (16 %) et de 25 à 29 ans (15 %).

En ce qui concerne les groupes d'âge, on observe une répartition comparable des interpellations autodéclarées et des interpellations enregistrées par la police. En effet, dans les deux ensembles de données, environ un tiers de l'échantillon est âgé de 15 à 24 ans (SPVM : 32 % vs. *stopmtl.ca* : 35 %), de 25 à 34 ans (SPVM : 34 % vs. *stopmtl.ca* : 32 %), et de plus de 35 ans (SPVM : 33 % vs. *stopmtl.ca* : 32 %).

Tableau 3. Contributions par groupe d'âge

| Âge                     |         | STOPMTL.ca |    | SPVM<br>(2014-2017) |
|-------------------------|---------|------------|----|---------------------|
|                         |         | Fréquence  | %  | %                   |
| 15-24                   | 15-18   | 31         | 35 | 32                  |
|                         | 19-24   | 101        |    |                     |
| 25-34                   | 25-29   | 55         | 31 | 34                  |
|                         | 30-34   | 59         |    |                     |
| 35-44                   | 35-39   | 25         | 14 | 18                  |
|                         | 40-44   | 27         |    |                     |
| 45 et +                 | 45-49   | 20         | 18 | 15                  |
|                         | 50 et + | 42         |    |                     |
| Préfère ne pas répondre |         | 9          | 2  |                     |
| <b>Total</b>            |         | <b>369</b> |    |                     |

**Note :** Le SPVM a comptabilisé les interpellations incluant les personnes âgées de 0 à 14 ans (1,6 %), mais *stopmtl.ca* n'a pas recueilli de données pour les moins de 15 ans.

### Genre

Environ 74 % des personnes ayant signalé des interpellations se sont identifiées comme étant un homme, 17 % comme étant une femme, et 5 % ont déclaré que ces catégories ne les définissaient pas.

Tableau 4. Contributions par genre

| Genre                                | STOPMTL.ca |    | SPVM<br>(2014-2017) |
|--------------------------------------|------------|----|---------------------|
|                                      | Fréquence  | %  | %                   |
| Homme                                | 274        | 74 | 86.1                |
| Femme                                | 61         | 17 | 13.4                |
| Ces catégories ne me définissent pas | 19         | 5  | 0.4                 |
| NA                                   | 10         | 4  |                     |
| <b>Total</b>                         | <b>354</b> |    |                     |

En ce qui concerne l'identité de genre, les interpellations ont été signalées comme étant plus fréquentes chez les hommes (74 %) que chez les femmes (17 %). Cette tendance observée est similaire à celle observée dans les données du SPVM (hommes : 86,1 %, femmes : 13 %), bien que les données de *stopmtl.ca* suggèrent une plus

grande représentation des individus non-binaires (5 %) que les données du SPVM (0,4 %).

### Groupe racioethnique

Environ 55 % des personnes qui ont signalé des interpellations se sont identifiées comme étant blanches, tandis que 17 % se sont identifiées comme étant noires, 4 % comme étant arabes, 4 % comme étant latino-américain, 4 % comme étant sud-asiatiques, 2 % comme étant est-asiatiques, 1 % comme étant autochtones, 1 % comme étant philippines, 7 % comme étant mixtes, et un total de 3 % comme étant autres ou préférant ne pas répondre.

Tableau 5. Contributions par groupe racioethnique

|                         | STOPMTL.ca |    | SPVM<br>(2014-2017) | Population<br>(2016) |
|-------------------------|------------|----|---------------------|----------------------|
| Groupe racioethnique    | Fréquence  | %  | %                   | %                    |
| Blanc                   | 204        | 55 | 44.8                | 67.1                 |
| Noir                    | 64         | 17 | 27                  | 9.5                  |
| Arabe                   | 16         | 4  | 9.3                 | 6.9                  |
| Sud-asiatique           | 16         | 4  | 5                   | 8                    |
| Latino-Américain        | 14         | 4  | 3.7                 | 3.8                  |
| Est-asiatique           | 8          | 2  | 1.7                 | 3.8                  |
| Autochtone              | 3          | 1  | 2.1                 | 0.7                  |
| Ouest-asiatique         | 2          | 1  |                     |                      |
| Asiatique du sud-est    | 1          | 1  |                     |                      |
| Philippin               | 2          | 1  |                     |                      |
| Préfère ne pas répondre | 4          | 1  |                     |                      |
| Mixte                   | 27         | 7  |                     |                      |
| Autre                   | 8          | 2  | 6.4                 | 1                    |
| <b>Total</b>            | <b>369</b> |    |                     |                      |

**Note :** Les pourcentages SPVM sont basés sur le graphique 1.13 du rapport Armony, qui représente les proportions par rapport au nombre total d'interpellations (par rapport au nombre total d'individus interpellés). Le nombre total d'interpellations est le plus proche des données de *stopmtl.ca* qui permet aux individus de contribuer plusieurs interpellations.

La composition racioethnique de l'échantillon *stopmtl.ca* présente certaines similitudes avec la composition racioethnique des personnes interpellées selon les données enregistrées par la police. Tout d'abord, le groupe racioethnique le plus susceptible de déclarer avoir été interpellé est celui des personnes blanches (*stopmtl.ca* : 55 %). De même, les personnes identifiées comme blanches par un agent de police constituent également le groupe le plus interpellé selon les données enregistrées par la police (SPVM : 44,8 %). Le deuxième groupe racioethnique le plus susceptible de déclarer avoir été interpellé est celui des personnes noires (*stopmtl.ca* : 17 %), tout comme le deuxième groupe racioethnique le plus susceptible d'être interpellé selon les données enregistrées par la police (SPVM : 27 %).

Les expériences d'interpellation policière rapportées sur *stopmtl.ca* suggèrent qu'il y a une sous-représentation des individus blancs et une surreprésentation des individus noirs parmi ceux qui rapportent des interpellations dans la ville de Montréal. En 2016, un total de 67,1 % des individus vivant à Montréal s'identifiaient

comme blancs. En comparaison, seulement 55 % des personnes ayant signalé des interpellations policières s'identifiaient comme étant blancs. De même, selon les données enregistrées par la police, seulement 44,8 % des personnes interpellées par la police ont été identifiées comme étant blancs. En 2016, un total de 9,5 % des individus vivant à Montréal se sont identifiés comme étant noirs. En comparaison, 17 % des personnes ayant signalé des interpellations par la police se sont identifiées comme étant des personnes noires. De même, selon les données enregistrées par la police, 27 % des personnes interpellées par la police ont été identifiées comme étant noires.

Malgré ces similitudes en termes de sous-représentation des personnes blanches et de surreprésentation de personnes noires dans les données de *stopmtl.ca* et les données enregistrées par la police, *stopmtl.ca* a peut-être moins bien réussi à atteindre les populations autochtones et arabes qui ont également tendance à être interpellées de manière disproportionnée selon les données enregistrées par la police. Ces groupes n'étaient pas surreprésentés dans les données *stopmtl.ca*.

### Orientation sexuelle

Au total, 70 % des individus se sont identifiés comme hétérosexuels, 7 % comme gais, 5 % comme bisexuels, 0,8 % comme lesbiennes, 5 % ont déclaré que ces catégories ne les définissaient pas et 8 % ont préféré ne pas répondre. Il n'existe pas de données enregistrées par la police sur l'orientation sexuelle des personnes interpellées.

Tableau 6. Contributions par orientation sexuelle

| Orientation sexuelle                 | STOPMTL.ca |    |
|--------------------------------------|------------|----|
|                                      | Fréquence  | %  |
| Hétérosexuel.le                      | 259        | 70 |
| Gai                                  | 27         | 7  |
| Ces catégories ne me définissent pas | 19         | 5  |
| Bisexuel.le                          | 18         | 5  |
| Lesbienne                            | 3          | 1  |
| Préfère ne pas répondre              | 28         | 8  |
| <b>Total</b>                         | <b>354</b> |    |



## Caractéristiques des interpellations

### Année et mois

La plupart des interpellations ont été signalées pour 2021 (49,2 %), l'année de lancement du projet, suivie des interpellations qui ont eu lieu au cours des deux années précédentes (2019-2020) (25,7 %). Bien que certaines interpellations aient été signalées dès 2000, plus de 89 % des contributions concernaient des interpellations effectuées au cours des cinq années précédant l'année de lancement du projet. Les interpellations ont été signalées comme ayant eu lieu le plus souvent pendant les mois d'été (mai-août) (64,8 %), avec un pic en juillet (32,8 %).

Tableau 7. Contributions par année

| STOPMTL.ca   |            |      |
|--------------|------------|------|
| Année        | Fréquence  | %    |
| 2000         | 2          | 0.5  |
| 2001         | 1          | 0.3  |
| 2004         | 1          | 0.3  |
| 2005         | 1          | 0.3  |
| 2006         | 2          | 0.5  |
| 2007         | 4          | 1.1  |
| 2008         | 4          | 1.1  |
| 2009         | 2          | 0.5  |
| 2010         | 2          | 0.5  |
| 2011         | 5          | 1.4  |
| 2012         | 4          | 1.1  |
| 2013         | 4          | 1.1  |
| 2014         | 2          | 0.5  |
| 2015         | 4          | 1.1  |
| 2016         | 16         | 4.3  |
| 2017         | 10         | 2.7  |
| 2018         | 31         | 8.4  |
| 2019         | 47         | 12.7 |
| 2020         | 48         | 13   |
| 2021         | 178        | 48.2 |
| NA           | 1          | 0.3  |
| <b>Total</b> | <b>368</b> |      |

Tableau 8. Contributions par mois

| STOPMTL.ca   |            |    |
|--------------|------------|----|
| Mois         | Fréquence  | %  |
| Janvier      | 10         | 3  |
| Février      | 13         | 3  |
| Mars         | 17         | 5  |
| Avril        | 35         | 10 |
| Mai          | 39         | 11 |
| Juin         | 56         | 15 |
| Juillet      | 121        | 33 |
| Août         | 23         | 6  |
| Septembre    | 19         | 5  |
| Octobre      | 19         | 5  |
| Novembre     | 6          | 2  |
| Décembre     | 6          | 2  |
| <b>Total</b> | <b>364</b> |    |

## Partie de la journée

Le plus souvent, les interpellations ont été signalées comme ayant lieu le soir ou la nuit (39 %). Dans des proportions moindres, ils ont été signalés comme ayant eu lieu l'après-midi (33 %) ou le matin (26 %).

Tableau 9. Contributions par partie de la journée

| Partie de la journée    | STOPMTL.ca |    |
|-------------------------|------------|----|
|                         | Fréquence  | %  |
| Matin                   | 95         | 26 |
| Après-midi              | 121        | 33 |
| Soirée                  | 145        | 39 |
| Préfère ne pas répondre | 8          | 2  |
| <b>Total</b>            | <b>364</b> |    |

## Activité pendant l'interpellation

L'activité la plus fréquente pendant l'interpellation était la présence dans un véhicule (42 %), suivie de la marche (23 %), de la présence dans un parc ou devant une maison ou un commerce (14 %), de l'utilisation d'un moyen de transport actif (vélo, planche à roulettes, scooter) (12 %) et de l'utilisation des transports publics (2 %). Un total de 7 % a préféré ne pas répondre ou a omis de répondre.

Tableau 10. Contributions par activité lors de l'interpellation

| Activité pendant l'interpellation                                             | STOPMTL.ca |    |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------|----|
|                                                                               | Fréquence  | %  |
| Dans un véhicule                                                              | 157        | 42 |
| En marchant                                                                   | 84         | 23 |
| À l'arrêt (dans un parc, ou devant une maison ou un commerce)                 | 51         | 14 |
| En utilisant un moyen de transport actif (vélo, planche à roulettes, scooter) | 43         | 12 |
| Dans les transports publics                                                   | 8          | 2  |
| Préfère ne pas répondre /NA                                                   | 7          | 7  |
| <b>Total</b>                                                                  | <b>350</b> |    |

## Raison perçue de l'interpellation

Les personnes interrogées pouvaient identifier plus d'une raison pour laquelle elles pensaient avoir été arrêtées. En effet, les répondants ont identifié en moyenne 1,22 raison. La raison perçue la plus fréquente pour une interpellation de police était ce que la personne faisait (39 %), suivie de son apparence ou de son identité (30 %), d'une enquête de police en cours (22 %) et enfin de l'endroit où elle se trouvait (16 %). La raison «Autre» a été identifiée dans 12 % des interpellations, et 3 % des interpellations incluaient «Préfère ne pas répondre».

Tableau 11. Contributions par raison perçue de l'interpellation

|                             | STOPMTL.ca |    |
|-----------------------------|------------|----|
| Raison                      | Fréquence  | %  |
| Ce que je faisais           | 145        | 39 |
| Mon apparence               | 112        | 30 |
| Enquête de police en cours  | 80         | 22 |
| L'endroit où je me trouvais | 58         | 16 |
| Autre                       | 43         | 12 |
| Préfère ne pas répondre     | 11         | 3  |
| <b>Total</b>                | <b>449</b> |    |

Note. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total d'interpellations (N = 369) et doivent être interprétés comme la proportion d'interpellations ayant identifié chaque raison.

### Justification perçue

Environ 41 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles considéraient que leur interpellation était justifiée, et une proportion presque identique a déclaré qu'elles considéraient que leur interpellation n'était pas justifiée (43 %). Au total, 14 % étaient incertains, et 2 % ont préféré ne pas répondre ou ont omis de répondre.

Tableau 12. Contributions par justification perçue de l'interpellation

|                                            | STOPMTL.ca |    |
|--------------------------------------------|------------|----|
| Justification                              | Fréquence  | %  |
| Cette interpellation n'était pas justifiée | 159        | 43 |
| Cette interpellation était justifiée       | 153        | 41 |
| Ne sais pas/incertain.e                    | 50         | 14 |
| Préfère ne pas répondre/NA                 | 3          | 2  |
| <b>Total</b>                               | <b>365</b> |    |

### Sanction

En raison d'une erreur de programmation qui a fait en sorte que les réponses pour la mesure des sanctions n'a pas été enregistré, les données sur les sanctions ne sont disponibles que pour 35 % de l'échantillon. Sur les 129 interpellations pour lesquels nous disposons de données, 55 % (N = 72) ont déclaré ne pas avoir reçu de sanction, et 42 % (N = 54) ont déclaré avoir reçu une sanction (par exemple, une amende, une accusation, une arrestation). Un total de 3 % a préféré ne pas répondre ou n'a pas fourni de réponse.

Tableau 13. Contributions par sanction (N = 129)

|                                                                   | STOPMTL.ca |    |
|-------------------------------------------------------------------|------------|----|
| Sanction                                                          | Nb         | %  |
| N'a pas reçu de sanction                                          | 72         | 55 |
| A reçu une sanction (une amende, une accusation, une arrestation) | 54         | 42 |
| Préfère ne pas répondre                                           | 3          | 3  |



## Discussion des résultats

**Le projet *stopmtl.ca* a été lancé en juillet 2021 pour permettre aux citoyen.ne.s de Montréal de signaler eux-mêmes leurs expériences d'interpellation policière à l'aide d'une méthodologie de cartographie participative publique. Le lancement s'est accompagné d'une stratégie de mobilisation à plusieurs volets visant à rejoindre les citoyen.ne.s ayant vécu des interpellations policières dès l'année 2000, et se concentrant en particulier sur les communautés géographiques et racioethniques connues pour être affectées de manière disproportionnée par les interpellations policières. Après vérification de l'intégrité des données, le jeu de données final comprend 369 expériences d'interpellation policière autodéclarées.**

Une analyse descriptive des données suggère que la plupart des interpellations ont été signalées par des hommes (74 %), des personnes s'identifiant comme étant blanches (55 %), hétérosexuelles (70 %) et âgées de 19 à 24 ans (27 %). L'identité racioethnique noire était la deuxième identité racioethnique la plus fréquente chez les personnes qui ont déclaré avoir été interpellées (17 %). La composition sociodémographique de l'échantillon *stopmtl.ca* présente certains points communs avec les données enregistrées par la police. Les deux sources de données suggèrent que les hommes sont interpellés de manière disproportionnée. Alors que le recensement canadien de 2016 suggère que les hommes représentent 49 % de la population de Montréal, ils représentent 74,2 % des personnes qui déclarent avoir été interpellé et 86,1 % des personnes enregistrées par la police comme ayant été interpellés entre 2014 et 2017 (Armony *et al.*, 2019). De plus, les deux sources de données suggèrent que certains

groupes racioethniques sont interpellés de manière disproportionnée. Les personnes s'identifiant comme noires représentaient 9,5 % de la population selon le recensement canadien de 2016, mais représentaient 24,9 % des personnes enregistrées par la police comme ayant été interpellées et 17 % des personnes ayant déclaré avoir été interpellées. En revanche, selon le recensement canadien de 2016, les personnes s'identifiant comme blanches représentaient 67,1 % de la population de Montréal, mais seulement 41,4 % des personnes enregistrées comme ayant été interpellées par la police entre 2014 et 2017, et 55 % des personnes ayant déclaré avoir été interpellées. Il existe également des parallèles avec les données enregistrées par la police en termes de groupes d'âge, avec environ un tiers des personnes interpellées étant âgées de 15 à 24 ans et un tiers étant âgées de 25 à 34 ans, tant dans *stopmtl.ca* que dans les données enregistrées par la police. Enfin, en ce qui concerne la sexualité, les données de *stopmtl.ca* indiquent que près d'une interpellation sur cinq concerne une personne ayant une identité non hétérosexuelle : 18 % ont déclaré être gais, lesbiennes, bisexuels ou non définis par ces catégories. Ces résultats sont cohérents avec des études suggérant que les minorités sexuelles ont tendance à être affectées de manière disproportionnée par les pratiques d'interpellation policière (Mallory, 2015). La police cible fréquemment les personnes LGBTQ+ pour certains crimes, en particulier pour des crimes de nature sexuelle et moins grave (par exemple, la prostitution, troubler la paix, action indécente), et plus particulièrement les femmes transgenres qui sont fréquemment perçues comme des travailleuses du sexe par la police (Braunstein, 2017).

En ce qui concerne la distribution spatiale, les arrondissements ayant connu le plus d'interpellations policières sont Côte-des-Neiges (13 %) et Ville-Marie (12 %). Pareillement, selon les données enregistrées par la police, Côte-des-Neiges est un arrondissement particulièrement touché par les interpellations policières dans la ville de Montréal. Le maire de l'arrondissement et les membres du conseil municipal de Côte-des-Neiges ont officiellement soutenu le projet *stopmtl.ca* et en ont fait la promotion dans leurs réseaux sociaux respectifs. Ces facteurs combinés peuvent avoir mené à la mobilisation réussie des personnes ayant vécu des interpellations policières dans l'arrondissement. Néanmoins, les deux sources de données présentent des divergences en termes de proportions d'interpellations par localité. Ainsi, alors que le SPVM rapporte que près de 31 % des interpellations policières ont eu lieu dans le centre-ville, les données de *stopmtl.ca* suggèrent qu'environ 12 % des interpellations policières ont eu lieu dans ce même emplacement. Le centre-ville est un centre commercial et touristique où de nombreux visiteurs sont de passage. Il est possible que la police effectue et enregistre un plus grand nombre d'interpellations dans le centre-ville (p. ex., à titre de stratégie préventive pour régler des problèmes locaux comme le vol à l'étalage, le vol qualifié, le trafic de drogues et le trafic sexuel). Il se peut que les personnes ayant vécu ce type d'expériences d'interpellation soient moins enclines à les signaler. Il peut également s'agir d'une population plus difficile à rejoindre en termes de sollicitation d'autodéclarations d'expériences d'interpellation policière (par exemple, des touristes qui ont quitté la ville et n'ont pas été rejoint par les efforts de mobilisation).

En ce qui concerne la répartition temporelle des interpellations de police signalées, près de la moitié de toutes les interpellations ont été signalées comme ayant eu lieu en 2021 (49,2 %), et le plus souvent pendant les mois d'été (mai-août) (64,8 %), avec un pic en juillet (32,8 %). Cette tendance peut refléter le lancement du site Web en août 2021, qui aurait pu attirer davantage les personnes ayant été interpellées très récemment, en juillet 2021. Il est également possible qu'il y ait plus d'individus dans les espaces publics pendant les mois d'été, ce qui contribue à un plus grand nombre d'interpellations en été. Il n'y a pas de données comparables disponibles en termes de

tendances mensuelles pour les données enregistrées par la police.

L'activité la plus fréquente à laquelle les personnes ont déclaré s'adonner pendant leur interpellation était d'être dans un véhicule (en tant que conducteur ou passager) (42 %), suivie de la marche (23 %), d'être en arrêt devant une maison, un commerce ou dans un parc (14 %) et de l'utilisation d'un moyen de transport à roues non motorisé (ex. : vélo, scooter, planche à roulettes) (12 %). Il n'est pas possible de comparer les activités les plus fréquentes lors des interpellations enregistrées par la police, car leurs rapports ne mentionnent que le lieu de l'interpellation (par exemple, dans une rue) et ne précisent pas si la personne interpellée était à pied ou à l'intérieur d'un véhicule (Armony, *et al.*, 2019). Toutefois, en utilisant une liste de mots-clés élaborée en partenariat avec la police, des chercheurs analysant les données enregistrées par la police ont conclu que les interpellations impliquant des personnes autochtones étaient moins susceptibles d'être des interpellations routières, tandis que ceux impliquant d'autres personnes racisées (individus noirs, arabes et latino-américains) étaient plus susceptibles d'être soumis à des interpellations routières que les personnes blanches (Armony, *et al.*, 2019). Il est donc probable que de nombreuses interpellations de police se produisent alors que les individus sont dans un véhicule, comme le suggèrent les données de *stopmtl.ca*.

Les données *stopmtl.ca* fournissent également des informations pertinentes sur les perceptions des citoyens concernant leurs expériences d'interpellation par la police. Les répondant.e.s pouvaient indiquer plusieurs raisons pour lesquelles ils ou elles pensaient avoir été interpellé.e.s, la plus fréquente étant ce que la personne faisait (39 %), suivi de son apparence (30 %). L'enquête n'a pas permis de préciser quel aspect de leur apparence était considéré comme le plus important (par exemple, les marqueurs racioethniques, l'apparence physique, les vêtements). Néanmoins, les résultats suggèrent que pour une interpellation sur trois, les personnes pensent que leur apparence était l'une des raisons motivant l'interpellation par la police. Ce résultat contribue à mieux comprendre la perception de pratiques discriminatoires dans les pratiques d'interpellations policières à Montréal.



Cependant, et peut-être le plus surprenant, une proportion presque égale de personnes pensent que leur interpellation était justifiée (41%) et que leur interpellation n'était pas justifiée (43%). Au cours de la campagne de mobilisation, il a été souligné que le projet visait à mesurer toutes les expériences d'interpellation par la police et pas seulement les expériences négatives. Il semble donc que le projet ait réussi à refléter une variété d'expériences d'interpellation en termes de justification perçue. Ces résultats sont particulièrement surprenants étant donné qu'il y a eu beaucoup de discussions et de préoccupations quant à la possibilité que le projet dépeigne négativement le service de police de la ville de Montréal. En revanche, il semble plutôt qu'une proportion importante des personnes ayant rapporté une expérience d'interpellation croyait que leur interpellation était justifiée. Des analyses ultérieures des données permettront d'évaluer les facteurs contribuant à percevoir son interpellation comme étant justifiée ou injustifiée.

## Limites

Bien que les données recueillies par *stopmtl.ca* fournissent des informations importantes sur les expériences des citoyen.ne.s en matière d'interpellations policières, l'étude est limitée de plusieurs façons importantes. Premièrement, la taille de l'échantillon est relativement petite. Le projet a généré un total de 516 rapports uniques d'expérience d'interpellation policière, ce qui fait piètre figure par rapport aux 45 607 interpellations enregistrées par la police à Montréal en 2017. Néanmoins, la qualité des données suggère une représentativité et une richesse qui n'est pas disponible dans les données enregistrées par la police.

Une deuxième limite tout aussi importante est qu'une proportion importante d'individus a rapporté une interaction avec la police qui a mené à une sanction. Une interpellation policière est définie comme une interaction avec la police qui a mené à l'identification d'un individu, mais qui n'a pas donné lieu à une sanction. Il est possible que les personnes ayant reçu une sanction aient compris ce que signifie une sanction (c'est-à-dire une amende, une mise en accusation ou une arrestation) et ce que signifie une interpellation par la police (c'est-à-dire une interaction avec la police n'entraînant pas d'amende, de mise en accusation ou

d'arrestation), mais qu'elles aient quand même choisi de signaler leur expérience. Ces contributions pourraient donc expliquer certaines divergences entre *stopmtl.ca* et les données enregistrées par la police. Des analyses futures nous permettront de comparer les profils des personnes qui ont déclaré avoir été interpellées et de celles qui ont déclaré avoir été sanctionnées.

Lors de rencontres et dans le cadre de discussions avec des membres de la communauté, des organismes communautaires et des médias, il est devenu évident qu'il existe une forte confusion sur ce qui constitue une « interpellation policière ». Une croyance veut qu'une « interpellation policière » se produise lorsqu'une personne reçoit une sanction perçue comme injustifiée (par exemple, une amende). Étant donné que 41% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles considéraient leur interpellation comme justifiée, la crainte que le projet ne représenterait que les personnes contrariées ou mécontentes de leur interaction avec un agent de police ne semble pas fondée. De plus, cela suggère que les individus ayant des évaluations positives et négatives de leurs interactions avec la police ont cherché à contribuer à une meilleure compréhension de la distribution sociale et spatiale des interpellations dans la ville.

Une limitation supplémentaire est le décalage entre la période des interpellations enregistrées par la police (2014-2017) et la période considérée pour ces analyses descriptives (2000-2021). Malgré tout, la grande majorité des expériences d'interpellation policière autodéclarées ont été signalées comme ayant eu lieu entre 2014 et 2021 (91%). En outre, il existe des indications de tendances cohérentes entre les données de *stopmtl.ca* et celles enregistrées par la police, telles qu'une continuation au fil du temps de la répartition spatiale des interpellations (par exemple, un nombre significativement plus élevé d'interpellations est enregistré par la division Sud et un nombre systématiquement plus faible par les divisions Est et Ouest). Les différences dans les stratégies policières peuvent contribuer à expliquer les tendances constantes dans les pratiques d'interpellations au fil du temps. À cet égard, l'effet de cet écart temporel est probablement minime.

Enfin, et non le moindre, il est impossible d'assurer sans nuance la validité des expériences d'interpellation autodéclarées. Malgré l'application de plusieurs critères visant à exclure les données suspectées d'être fausses, il est probable que des données fausses subsistent. Les motivations pour fournir de fausses données par le biais de *stopmtl.ca* peuvent être nombreuses. Cependant, les cas de Senneville suspectés d'être faux dans les données de *stopmtl.ca* représentent un phénomène plus large qui était apparent dans les discussions avec le public, et en particulier sur les réseaux sociaux. La perception du public était, en partie, que le projet visait à discréditer la police, et potentiellement à interférer avec la capacité de la police à effectuer son travail. Les discussions publiques ont laissé entendre que les contributions proviendraient strictement d'individus

mécontents qui voulaient ternir l'image de la police. La série de contributions de Senneville ont illustré ce phénomène : la plupart de ces contributions ont été rapportées comme provenant de groupes marginalisés ou vulnérables (par exemple, des groupes racialisés, des minorités sexuelles). Pourtant, ces contributions avaient tendance à indiquer que l'interpellation était considérée comme « justifiée », peut-être dans le but de faire pencher la balance. Une interprétation alternative, mais complémentaire, pourrait être que les cas de Senneville représentent l'intersectionnalité des préjugés par lesquels les expériences d'interpellation policière sont imaginées comme étant réservées aux personnes en marge de la société en termes d'identité raciale, ethnique, sexuelle et de genre.



## Recommandations et prochaines étapes

**Le projet *stopmtl.ca* a réussi à susciter un débat public sur les expériences d'interpellation policière dans la ville de Montréal. Il a également réussi à générer une variété de contributions sur les expériences d'interpellation.**

La méthodologie de cartographie participative a permis aux membres du public de partager et d'obtenir des informations sur la distribution sociale et spatiale des expériences d'interpellations. Ces résultats descriptifs préliminaires sont donc prometteurs dans la mesure où ils démontrent l'intérêt du public pour une approche de cartographie participative. Les résultats établissent également la capacité de générer une variété de contributions liées aux expériences d'interpellations dans une grande zone urbaine.

Bien que les données générées par cette approche de cartographie participative publique doivent encore être validées, elles semblent être de bonne qualité, tel que suggéré par des indicateurs de représentativité (c'est-à-dire les points communs en termes de distribution sociale et spatiale des données autodéclarées et enregistrées par la police) et la richesse des données disponibles (ex. : la raison perçue de l'interpellation, la justification perçue, l'orientation sexuelle auto-identifiée). Néanmoins, ces résultats descriptifs suggèrent qu'une deuxième vague de collecte de données est nécessaire. Les futurs efforts de mobilisation à Montréal devraient se concentrer sur les interpellations qui ont pris place dans l'année précédente afin d'éviter la redondance des contributions. Cependant, pour les futurs sites du projet, les

chercheurs devraient envisager une collecte de données sur une période de 5 ans précédant le lancement du projet. La mobilisation pourrait être plus efficace au début de l'automne, immédiatement après le pic des interpellations pendant les mois d'été et après les vacances d'été. Étant donné qu'une proportion importante des interpellations a été signalée comme ayant lieu alors que les personnes se trouvaient dans un véhicule, les efforts de mobilisation futurs devraient également se concentrer sur la mobilisation des conducteurs en particulier (ex. : publicités radio, panneaux d'affichage). De plus, les analyses visant à valider les données devraient également inclure des indicateurs associés aux interpellations sur la route (ex. : le volume du trafic, le type de route).

---

**Un deuxième rapport sur la validité des données est prévu pour 2023.**

---

# Annexe I

## Budget

| Dépenses                                                                     | Coûts (CAD)      |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Identité visuelle/ logo                                                      | 4 000 \$         |
| Création du matériel marketing (affiches, réseaux sociaux, images digitales) | 3 100 \$         |
| Campagne d’affichage urbain                                                  | 1 600 \$         |
| Site internet                                                                | 7 600 \$         |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>16 300 \$</b> |